« Un lieu vivant et ouvert à tous »

Projet culturel de la propriété Lesage

Commission culture et patrimoine du 05 septembre 2013

Les 3 grands axes et les principales orientations du projet culturel

A - Un capital identitaire à valoriser

- Identifier cette propriété par la dénomination : **« Maison Lesage »** et communiquer
- Identifier cette propriété par **un logo et une charte graphique** dédiée à la communication autour de la Maison Lesage
- Identifier cette propriété par une ligne directrice résumée: **"un lieu d'expression patrimonial et culturel »**
- Identifier cette propriété par la recherche de reconnaissances type **label et mesures de protection**
- **Créer du lien et développer les partenariats**
- **Créer et développer un lien intergénérationnel à Sarzeau**

B - Un espace de diffusion culturelle à créer

- Favoriser en priorité les actions en faveur **de la littérature** et **du patrimoine culturel et naturel local.**
- **Créer un espace mémoire des personnages illustres de la commune.**
- Créer un **espace mémoire et de recherche sur les traditions et les évènements locaux** du patrimoine
- Organiser des **expositions artistiques** qualitatives
- Favoriser la **rencontre de créateurs** dans les domaines artistiques, littéraires et naturels
- Accompagner des **résidences d'artistes**
- Inscrire dans la programmation les **rencontres nationales**
- Créer un lieu privilégié pour des **évènements protocolaires**

C - Un jardin intergénérationnel à faire vivre

Le jardin devra être reconnu comme:

- **Un espace public ouvert**
- **Un lieu de découvertes et d'échanges**
- **Un lieu pédagogique**
- **Un mini conservatoire des espèces locales et de petits fruitiers comestibles**
- **Un lieu de diffusion culturelle**

Le projet culturel est écrit dans un document d'environ 50 pages sans les annexes comprenant:

PREMIERE PARTIE: Alain René Lesage, la maison de son enfance et le contexte de l'étude du projet culturel de la commune de Sarzeau.

- Le personnage Alain René Lesage et son œuvre
- La Maison Lesage dans son contexte et intérêt de l'acquisition de la Maison Lesage par la commune
- Inscription du lieu dans le paysage patrimonial, culturel et touristique local
  - I. Le patrimoine culturel et environnemental sarzeautin
  - II. Les différents partenaires locaux
- La restauration de la Maison Lesage : présentation du projet architectural et paysager

DEUXIEME PARTIE: Le projet culturel, les moyens à mettre en œuvre, la planification, les coûts, les résultats attendus et l'évaluation

- Les principales orientations du projet culturel
- Définition des moyens techniques, humains et financiers à mettre en œuvre pour atteindre les 3 grands buts fixés *(déclinaison de fiches par orientation)*
- Mise en œuvre du projet culturel
  - I. Planification des travaux
  - II. Conditions techniques à mettre en œuvre
  - III. Plan de financement et aides

Perspectives – horizon 2016

VUE DEPUIS L'ENTREE

FOREST & DEBARRE ARCHITECTES
PAYSAGES de l'Ouest
Sarzeau